

AVIS AU PUBLIC

PREFECTURE DE VAUCLUSE

Enquête publique préalable à l'instauration d'une servitude d'utilité publique pour l'établissement et le maintien de canalisations publiques d'assainissement dans la commune de Lagarde Paréol

A la demande de la mairie de LAGARDE PAREOL, il sera procédé, sur le territoire de la commune, à une enquête publique en vue de l'instauration d'une servitude d'utilité publique pour l'établissement et le maintien de canalisations publiques d'assainissement.

Cette enquête se déroulera en mairie de LAGARDE PAREOL du **lundi 22 octobre au vendredi 9 novembre 2012**.

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête, seront déposés en mairie de LAGARDE PAREOL afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture de la mairie au public, tous les jours ouvrables.

Monsieur Pierre ARNAUD, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire cette enquête. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, en mairie de LAGARDE PAREOL aux dates ci-après :

- **lundi 22 octobre 2012 de 9h30 à 11h30,**
- **mercredi 31 octobre 2012 de 9h30 à 11h30,**
- **jeudi 8 novembre 2012 de 9h30 à 11h30.**

En dehors de ces permanences, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans les mairies susvisées ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de LAGARDE PAREOL siège de l'enquête.

Dans un délai de quinze jours suivant la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur dressera le procès-verbal de l'opération et, après avoir entendu toute personne susceptible de l'éclairer, remettra au Préfet de Vaucluse, sous couvert de Monsieur le Directeur départemental des Territoires de Vaucluse chargé du contrôle, le dossier d'enquête avec son avis motivé.

Toute personne concernée pourra, à l'issue de l'enquête, demander communication des conclusions du commissaire enquêteur. Les demandes de communication devront être adressées au préfet de Vaucluse (direction des relations avec les usagers et avec les collectivités territoriales – bureau du contrôle de légalité et des affaires foncières - 28, boulevard Limbert – 84 905 AVIGNON cedex 09).

Ces documents seront également consultables sur le site internet de la préfecture de Vaucluse (www.vaucluse.pref.gouv.fr), rubrique « enquête publique », onglet « télécharger les documents » ainsi qu'en mairie de LAGARDE PAREOL.